

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20250410-01 Du 04 octobre 2025 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL LOTS 6 ET 8 – AVENANTS DE RÉGULARISATION
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	01.10.2025
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	01.10.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	10	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois d'octobre à 10 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Maurice GALLON – 1^{er} adjoint

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N – DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T – JOUMARD-DESSALCES S – SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (10)

Absents : BÉAL H – RIVAL N – DAURELLE T – MAURICE M (4)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL LOTS 6 ET 8 – AVENANTS DE RÉGULARISATION

Monsieur le 1^{er} adjoint expose à l'Assemblée que les lots 6 – serrurerie et 8 – menuiseries intérieures doivent être régulariser comme suit :

Lot	Objet de l'avenant	Montant HT	Montant définitif du lot HT
6 – serrurerie	Une option présente dans le dossier de consultation pour la mise en place d'une ligne de vie a été affirmée	1 700.68 €	11 663.68 €
8 – menuiseries intérieures	Travaux en moins HT : -fnt+pose de 2 miroirs pour 338.88 € -trappes non posées pour 653.50 € -rayons et séparations pour 963 € Travaux effectués en plus HT : -ferme porte automatique pour 367.20 €	Moins-value : 1 955.38 € Plus-value : 367.20 € Solde : -1 588.18 €	6 682.40 €

Le coût total des travaux passe de 434 781.35 € HT à 434 893.85 € HT.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Valide** les avenants dans les termes présentés ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 04 octobre 2025.

Maurice GALLON, 1^{er} adjoint

Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance

